

| OISANS

CORPS

1 500 bêtes parties pour les alpages

Samedi, la municipalité et la Mission du tourisme de Corps organisent la traditionnelle Fête de la transhumance, 8^e édition. Malgré quelques pertes avérées, plus de 800 vaches et moutons étaient au rendez-vous sur les berges du lac de Saussat, pour déambuler à travers les étals des producteurs et artisans locaux. Véronique, vin, miel, fromage, artisanat local... Le public a pu flâner tout en attendant l'arrivée des 1 500 moutons, brebis et bovin, sans oublier le loup veillant à côté de la grotte pastorale du Col de l'Homme. Les bergeries ont été accueillies par Fabien Mulyk et Frédérique Puisat, conseillers départementaux, et par le père Maxime Des Rêts Bonfond, recteur de Notre-Dame-de-la-Salette. En quelques minutes, les vaches ont été entourées de ce cheptel quelque peu odorant et belant.

Le groupe avait quitté Mens dès 7 h, pour arriver au lac de Saussat à 18 h 30. Le père Maxime Des Rêts Bonfond a bénit les bêtes et la foule admirative. En soirée, buvette et barbecue géant étaient au programme. Et comme il n'y a pas défaut de la transhumance sans rigaudon, le groupe de La Boë de Combe a effectué une démonstration entraînante.

Dimanche, dès 7 h 30, le convoi reprenait le chemin de la transhumance pour se rendre au Col de l'Homme où les bêtes resteront jusqu'en novembre, comme chaque année depuis plus de vingt ans. Les villages se sont donc réveillés aux sons des clarines du troupeau. La rue principale et les ruelles ont été envahies par curieux et ovins. Et la fête s'est clôturée tard dans la nuit, toujours avec une ambiance très festive.

ERIC COUHN



Comme chaque année depuis plus de vingt ans, les troupeaux du Trèves montent dans les alpages de Notre-Dame-de-la-Salette, de juin jusqu'à novembre. Les villageois étaient nombreux pour les accompagner dans cette transhumance, et n'ont pas raté la bénédiction des troupeaux.



"La Boë de Combe" a offert une belle démonstration de rigodon.



Attaques de loups : Fabien Mulyk soutient les bergers

Fabien Mulyk, maire de Corps et conseiller départemental, a exprimé sa colère contre la prédateur des loups. « Le pastoralisme et la prédation des loups ne peuvent cohabiter », a-t-il déclaré, faisant référence notamment à plusieurs attaques de loups recensées à Le Salette depuis le début d'année. « Je soutiens, et surtout je comprends, la colère des bergers et éleveurs, impuissants. La présence du loup dans le Sud Isère a été démontree, et plusieurs éleveurs ont été victimes d'attaques sur leur troupeau. Il est donc nécessaire d'accompagner les éleveurs dans leurs démarches pour protéger leur cheptel. » Les mesures de protections mises en place (parc pour la nuit et échelle de protection) ne



Fabien Mulyk (avec le micro), près de Frédérique Puisat.

sont pas suffisantes et ajoutent des contraintes à des agriculteurs qui exercent déjà un travail très pénible », réclamant que l'Etat se positionne « plus fermement » sur la question du loup, en remettant en cause le statut d'animal protégé de cet animal pour le reclasser en nuisible.